



Coralie et Eric,
paysans brasseurs

GENNES VAL DE LOIRE (49)

Terre des MOULINS

Avec Terre de Liens,
Préservez les terres agricoles !
Soutenez l'installation d'une
brasserie paysanne et locale !



Coralie et Eric brassent leur propre bière au sein de l'association « Lie Bière Terre » depuis 2014. Aujourd'hui, ils ont décidé de développer leur projet en produisant eux-mêmes les céréales dont ils ont besoin. Terre de Liens se mobilise pour faciliter leur installation en permettant l'acquisition citoyenne et la préservation sur le long terme de terres agricoles au lieu-dit « Les Moulins », à Gennes Val de Loire.



Photo: E. Blanchard

Leur histoire

Eric a toujours été attiré par la terre et sa culture. Il a très vite acquis une forte sensibilité environnementale et a obtenu un BTS « Gestion et Protection des Espaces Naturels ». Coralie, originaire des Pyrénées, a travaillé en Belgique dans le secteur associatif avant de s'installer en Anjou et de se tester au brassage de bières.

Ensemble, ils ont d'abord multiplié les expériences dans la vigne et le vin notamment. Puis, par passion pour la bière et la diversité infinie qui la caractérise, ils ont décidé de mener leurs propres expériences de fabrication. Ils ont réussi à créer des bières très appréciées dans la région et ailleurs, tout en cherchant toujours à les faire évoluer, à trouver de nouvelles recettes loin de la standardisation des bières industrielles.

Leur projet

Eric et Coralie ont une petite houblonnière (900 m²) qui répond en partie à leurs besoins. Jusqu'à présent, ils achetaient leurs céréales mais ils souhaitent aujourd'hui les produire eux-mêmes. En devenant paysans brasseurs, ils pourront aller plus loin dans la maîtrise de la chaîne de production, tout en participant au dynamisme économique et social local. Ils souhaitent par exemple coopérer avec la Fabrique des bières d'Anjou (La Piautre) qui, avec sa malterie, pourra

transformer leur orge en malt. De leur côté, ils pourront leur fournir des céréales nécessaires à leur brasserie et à leur distillerie (orge, seigles, blé anciens, épautre, ...).

Pour se former, Coralie et Eric bénéficient des précieux conseils du GAEC Biologique « Pachamama » chez qui Eric a réalisé un stage « Paysan créatif » porté par la Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne. Coralie, suit le même stage dans une autre ferme brassicole, « la Bambelle », à St Gravé (56).



Photo: E. Blanchard

Pourquoi Terre de Liens ?

Grâce à votre mobilisation, la Foncière Terre de Liens, va acheter une parcelle de 22 hectares d'un seul tenant, en partie entourée de haies. Cela évite à Coralie et à Eric de devoir s'endetter pour acquérir du foncier. Ils souhaitent réimplanter des haies pour y permettre le développement de la biodiversité tout en protégeant les cultures des vents très séchants, qui faisaient tourner les moulins ayant donné leur nom à la parcelle... Autorisés à y démarrer leur activité par les propriétaires actuels, ils ont déjà mis en place des cultures et lancé la conversion en agriculture biologique. **L'achat par Terre de Liens leur garantira la préservation des terres en bio sur le long terme.**



« Nous trouvons incohérent d'être entourés de champs d'orge brassicole et d'être pourtant amenés à acheter de l'orge malté en Belgique, sans en connaître la provenance exacte. Par ailleurs, certaines variétés de houblon sont difficiles à trouver en bio. Elles viennent parfois d'Angleterre, des Etats-Unis ou de Nouvelle Zélande. Nous avons donc décidé de les cultiver ici, en Anjou. L'idée de maîtriser la filière « du champ au verre » à notre échelle nous plaît beaucoup. Cela nous permet aussi de diversifier nos activités, de ne pas tomber dans une routine. Cultiver cette parcelle nous permettra de raconter toute l'histoire de notre bière en partant d'un épi d'orge, d'un cône de houblon et de levures locales. L'achat des terres avec Terre de Liens, c'est aussi s'assurer que cette parcelle restera en bio après notre passage, que les haies continueront de pousser attirant une faune diverse. »

Je veux participer !

Pour financer l'acquisition des terres des Moulins, nous menons une **campagne de collecte d'épargne citoyenne**.

Vous aussi, vous pouvez y participer en devenant actionnaire solidaire de la **Foncière Terre de Liens**.

La Foncière Terre de Liens est agréée « entreprise solidaire d'utilité sociale » et labellisée par Finansol. L'action vaut **103,5 €** en 2017 et ouvre droit à des réductions fiscales (18 % de la somme investie pour les personnes assujetties à l'impôt sur le revenu ; 50 % pour l'ISF.). Les actions solidaires Terre de Liens sont bien une épargne et non un don.

Pour participer à cette acquisition, il vous suffit de remplir le bulletin de souscription joint avec cette fiche (ou d'en demander un à Terre de Liens).

Pour que votre épargne soit dédiée à ce projet, il convient d'écrire « **Les Moulins** » dans l'emplacement prévu à cet effet (voir ② > **Je choisis à quoi sert mon épargne**). Ensuite, vous n'avez plus qu'à suivre les indications et à transmettre votre souscription, avec le chèque, à La Foncière Terre de Liens (10, rue Archinard – 26 400 – CREST).

✓ Vous pouvez également souscrire en ligne en vous rendant sur le site : <https://terredeliens.org/particuliers.html>

Tout cela est fait ? Vous êtes désormais actionnaire solidaire de la Foncière Terre de Liens et participez à la préservation de terres à Gennes Val de Loire ! Bravo et Merci !





CIAP 49

Coopérative d'Installation en Agriculture
Paysanne de Maine et Loire

Association
Vivre au Pays



LA PIAUTRE

MALTERIE • BRASSERIE • DISTILLERIE



Qu'est-ce que Terre de Liens ?

Le mouvement Terre de Liens accompagne les porteurs de projets agricoles respectueux de l'homme et de l'environnement vers l'accès au foncier agricole. Alors que 200 fermes disparaissent chaque semaine, il est grand temps de faire pousser des fermes sur le territoire, d'autant que les candidats à l'installation existent ! Parce que la protection de l'environnement est un véritable enjeu, pour la qualité de notre alimentation, de l'eau, des paysages, nous travaillons au développement de l'agriculture biologique.

Pour acheter des fermes et les mettre à la disposition de nouveaux paysans, ou de paysans modestes qui ont besoin de conforter leur ferme, l'association Terre de Liens Pays de la Loire peut mobiliser différents outils collectifs, qu'il s'agisse de la Foncière Terre de Liens comme pour Les Moulins, de la Fondation Terre de Liens ou de dispositifs plus locaux (SCI, GFA...).

Le mouvement Terre de Liens est aujourd'hui propriétaire de plus de 120 fermes en France, dont 17 en Pays de la Loire. Chaque projet concrétisé est le résultat d'une forte mobilisation citoyenne. Environ 13 000 personnes ont aujourd'hui des actions solidaires à la Foncière Terre de Liens. Parmi elles, on compte près de 1200 habitants des Pays de la Loire.

En plus de votre investissement solidaire, il vous est possible de soutenir l'activité menée sur la région en adhérant à l'association Terre de Liens Pays de la Loire (20 €/an). C'est aussi le moyen d'être tenu informé de nos activités sur le territoire.

Pour en savoir plus...

... Sur Terre de Liens ou sur le projet des Moulins, vous pouvez contacter :

>> Adrien Frouin, animateur de Terre de Liens Pays de la Loire, au 06 61 45 49 88 ou par mail : pdl@terredeliens.org

>> Coralie et Eric, paysans brasseurs au 06 95 39 86 17 ou par mail : liebiereterre@riseup.net

